



Fédération des Conseils de
Parents d'Élèves de l'Ain

24 avenue de Trévoux

01000 Saint Denis les B

Contact presse (Joëlle
Bozonnet:)

cdpe@fcpe01.fr

04.74.21.17.71

La FCPE de l'Ain dresse le bilan des exécutifs
départementaux et régionaux :

Ain : pas de concertation pour les modifications de la carte
scolaire, des noms de collèges pas très féminins et encore
moins laïques.

AuRA : La gratuité des livres : plus de frais pour les parents !

Transports Scolaires : vers la fin de la gratuité pour les
élèves de l'Ain ?

La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves est une
fédération regroupant des associations de parents d'élèves,
à ce titre ce n'est ni un parti politique, ni un syndicat. La
FCPE existe par les parents et pour les parents. Comme
toute association, la FCPE a des buts, entre autres la
défense des intérêts des parents d'élèves et des élèves et la
gratuité de la scolarité.

En cette période de campagne électorale, nous voulons
réaffirmer que nous ne soutenons aucun candidat,
cependant il nous paraît très important de faire connaître à
tous le bilan que nous tirons des mandatures qui se
terminent, au niveau départemental et régional :

Pour le département de l'Ain, force est de constater que le
dialogue que nous avons instauré avec le conseil
départemental n'a pas tenu sur la durée du mandat. Pire, il
n'y a eu aucune consultation sur des dossiers importants
pour le quotidien des parents et des enfants comme par
exemple, la carte scolaire. Vous avez pu voir dans la presse
locale que des élèves habitant à quelques dizaines de
mètres d'un collège se retrouvent scolarisés dans un autre
collège de leur commune à plusieurs kilomètres.

C'est encore le cas cette année pour des élèves ayant fait leur 6ème au collège St Exupéry de Bellegarde (Valsrhône) qui devront poursuivre leur scolarité au collège Louis Dumont toujours à Bellegarde. On se souviendra aussi des collégiens de St Paul de Varax qui ont appris à leur réinscription en juin qu'ils ne seraient plus à Chatillon en septembre mais à Thomas Riboud à Bourg-en-Bresse.

Un autre sujet plus symbolique est la dénomination des collèges du département. Nous avons constaté que sur 51 collèges publics, 35 rendent hommage à des personnalités mais seulement 6 femmes (Victoire Daubié, Anne Franck, Sabine Zlatin, Lucie Aubrac, George Sand et Louise de Savoie). Les dernières dénominations aurait pu permettre de rééquilibrer la parité homme-femme. Le choix a été tout autre. Le collège de Montceaux est le collège du Val de Saone (le lycée du Val de Saone étant à Trévoux), le collège de Péron s'appelle le LE PARUTHIOL (une pierre que l'on trouve dans la géologie locale). Le fait le plus marquant étant la dénomination choisie pour le collège de Briord : Chartreuse de Portes. On comprend encore moins ce nom quand on sait comment certains se drapent dans une certaine laïcité.

Du côté de la Région Auvergne Rhône-Alpes, un des principaux faits a été la mise en œuvre de la gratuité des manuels des lycées. Avant cette mise en œuvre, c'était les associations de parents d'élèves qui géraient la distribution. De ce fait tous les élèves de la Région ne bénéficiaient pas des mêmes conditions. Ce qui maintenant n'est plus le cas, cependant, là où la FCPE aurait pu voir la mise en œuvre effective d'une de ses revendications, force est de constater que des différences notoires ont vu le jour : les livres d'option et les cahiers de Travaux Dirigés (TD) ne sont pas pris en charge par la Région (ils l'étaient avec la gestion par les associations de parents d'élèves).

Puis, sur la nouvelle compétence de la Région qu'est le transport scolaire, nous pouvons craindre avec les dernières dispositions prises par l'exécutif que les élèves de l'Ain ne bénéficient plus de la gratuité des transports scolaires. En effet, depuis cette année et dans le but d'harmoniser l'organisation sur la grande Région, les parents qui inscrivent leur enfant après le 15 juillet, devront s'acquitter d'une surcharge de 30€. La FCPE craint que cette harmonisation aille jusqu'à faire payer une participation de plus de 100€ par enfant pour l'année scolaire pour que les enfants puissent aller à l'école.

Pour finir, la sécurisation de tous les lycées et la mise en place de caméras de surveillance dans certains ont coûté très cher aux finances de la Région donc à nous. Nous aurions préféré du matériel informatique en nombre suffisant, en qualité et en performance.

Nous parents d'élèves resterons vigilants quant aux besoins et aux conditions de travail de tous les élèves et nous défendrons la place des parents au sein de l'école.

FCPE de l'Ain



www.fcpe01.fr

24 avenue de Trévoux, 01000 St Denis les B
cdpe@fcpe01.fr

04.74.21.17.71